



Demande de CPG non enregistré de B2B Banque

Afin d'éviter les retards de traitement :

- Joignez une copie du chèque utilisé pour acquérir le(s) placement(s).
- Fournissez un spécimen de chèque pour les paiements d'intérêts établis par VEF (le cas échéant).
- Fournissez les renseignements complets et exacts ayant trait à l'identification du client (section 3), y compris les informations relatives à l'emploi.
- Si la méthode 1 est utilisée pour vérifier l'identité du client, veuillez fournir deux pièces d'identité valides (dont l'une avec photo). Veuillez consulter la Liste de vérification des exigences d'identification personnelle se trouvant à la page 8 pour obtenir des exemples de pièces d'identité acceptables.
- Si vous agissez à la fois à titre d'Agent et Client ou de Signataire autorisé de la société ou Signataire autorisé de l'entreprise du client, veuillez obtenir la signature d'un autre agent autorisé, à titre d'Agent de validation, à l'article 10 de la page 7 de la présente demande.

Note importante concernant la protection de vos renseignements personnels

Nous nous engageons à protéger votre vie privée et à faire preuve de la plus grande discrétion dans le traitement des renseignements personnels que vous nous confiez. Veuillez lire attentivement la section sur la protection des renseignements personnels de la présente demande. Cette section décrit comment nous recueillons, conservons, utilisons et, lorsque nécessaire, divulguons vos renseignements personnels lorsque nous faisons affaire avec vous.

Envoyer toutes les pages de la demande originale dûment remplie à :

B2B Banque
199 rue Bay, bureau 600
CP 279 SUCC Commerce Court
Toronto ON M5L 0A2

Langue de préférence Anglais Français

1. Renseignements sur l'agent de dépôts et le courtier/conseiller			
N° de l'agent	Nom de l'agent	Courriel	
N° de courtier/conseiller (le cas échéant)	Nom du courtier (le cas échéant)	Téléphone de l'agent ()	Télécopieur de l'agent ()
2. Type de placement			
<input type="checkbox"/> Nouveau compte <input type="checkbox"/> Nouveau placement pour compte existant		Numéro de compte existant	
3. Identification du client (aux fins d'enregistrement)			
A. Particulier (S'il y a plus de deux clients, joindre une demande séparée <input type="checkbox"/>)			
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle			
Nom 1 (Nom de famille, Prénom et initiale)			
Adresse complète (N° et nom de la rue, n° d'app.) (pas seulement un n° de case postale)		Ville	Province Code postal
Pays de résidence	<input type="checkbox"/> Résident <input type="checkbox"/> Non-résident	Citoyenneté	Numéro d'assurance sociale Courriel
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	N° de téléphone (domicile) ()	N° de cellulaire ()	N° de téléphone (travail) ()
Nom de l'employeur			
Adresse de l'employeur		Ville	Province Code postal
N° de téléphone de l'employeur ()	Statut (exemples : employé, sans emploi, retraité, étudiant, n'a jamais travaillé) <small>*Si le statut indiqué est « Retraité ou Sans emploi », veuillez indiquer votre ancien secteur d'activité/type d'entreprise et votre occupation détaillée</small>		
Industrie/Type d'entreprise (exemples : divertissement, services alimentaires)		Occupation détaillée (exemples : acteur, cuisinier)	
Veuillez sélectionner une (1) des trois (3) méthodes de vérification de l'identité du client ci-dessous			
Méthode 1 – Documents d'identification			
Prière de fournir l'information relative à deux pièces d'identité originales (dont une doit comporter une photo). Référez-vous à la Liste de contrôle pour exigence d'identification personnelle disponible à la page 8 de la présente demande pour obtenir des exemples de pièces d'identité acceptables.			
1. Nom complet tel qu'il apparaît sur la pièce d'identité	Autorité émettrice	Date d'émission (le cas échéant) (jj/mm/aaaa)	
Type de pièce d'identité	Numéro de la pièce d'identité	Date d'expiration de la pièce d'identité (jj/mm/aaaa)	
Lieu de délivrance de la pièce d'identité (juridiction)	Pays émetteur	Date de vérification de la pièce d'identité (jj/mm/aaaa)	
2. Nom complet tel qu'il apparaît sur la pièce d'identité	Autorité émettrice	Date d'émission (le cas échéant) (jj/mm/aaaa)	
Type de pièce d'identité	Numéro de la pièce d'identité	Date d'expiration de la pièce d'identité (jj/mm/aaaa)	
Lieu de délivrance de la pièce d'identité (juridiction)	Pays émetteur	Date de vérification de la pièce d'identité (jj/mm/aaaa)	
Méthode 2 – Dossier de crédit			
Nom du bureau de crédit consulté			
N° de réf. de la demande de vérification de crédit	Date de la demande de vérification de crédit (jj/mm/aaaa)		

3. Identification du client (aux fins d'enregistrement) (suite)

Méthode 3 – Double processus

Renseignements vérifiés : Nom et adresse + nom et date de naissance
 Nom et adresse + nom et confirmation du compte financier
 Nom et date de naissance + nom et confirmation du compte financier

Nom de la source d'information fiable	Type de source d'information fiable (ex : facture de services publics, relevé bancaire. etc.)
N° de compte/de référence de la source d'information fiable	Date de vérification (jj/mm/aaaa)
Nom de la source d'information fiable	Type de source d'information fiable (ex : facture de services publics, relevé bancaire. etc.)
N° de compte/de référence de la source d'information fiable	Date de vérification (jj/mm/aaaa)

Demander : Déclaration de résidence aux fins de l'impôt

Cochez (✓) toutes les options qui s'appliquent à vous

Le compte concerne une entité. Si vous cochez cette case, veuillez remplir le formulaire RC519 de l'ARC – Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités. Sinon, veuillez remplir la présente section sur la déclaration de résidence aux fins de l'impôt.

Je suis un(e) résident(e) du Canada aux fins de l'impôt

Je suis un(e) citoyen(ne) américain(e) ou un(e) résident(e) des États-Unis aux fins de l'impôt.

Si vous avez coché cette case, veuillez fournir votre numéro d'identification fiscal (NIF) des États-Unis :

NIF des États-Unis

Si vous n'avez pas de NIF des États-Unis, en avez-vous demandé un? Oui Non

--	--	--

Je suis résident(e) d'une juridiction autre que le Canada ou les États-Unis aux fins de l'impôt

Si vous avez coché cette case, veuillez indiquer vos juridictions (c.-à-d. pays) de résidence pour l'impôt et vos numéros d'identification fiscal dans l'espace ci-dessous.

Si vous n'avez pas de NIF pour une juridiction en particulier, donnez la raison en choisissant l'une des options suivantes :

Raison 1 : Je vais demander un NIF ou j'en ai déjà demandé un, mais je ne l'ai pas encore reçu.

Raison 2 : Ma juridiction de résidence pour l'impôt n'émet pas de NIF à ses résidents..

Raison 3 : Autre raison :

Juridiction de résidence pour l'impôt	Numéro d'identification fiscal	Si vous n'avez pas de NIF, choisissez la raison 1, 2 ou 3

M. Mme Mlle

Nom 2 (Nom de famille, Prénom et initiale)

S'il y a deux clients ou plus (veuillez cochez une case) :

Tenants en commun/division Copropriétaires avec gains de survie (non applicable au Québec)

Adresse complète (N° et nom de la rue, n° d'app.) (pas seulement un n° de case postale) <input type="checkbox"/> Même que celle du demandeur/titulaire, ou	Ville	Province	Code postal
---	-------	----------	-------------

Pays de résidence	<input type="checkbox"/> Résident <input type="checkbox"/> Non-résident	Citoyenneté	Numéro d'assurance sociale	Courriel
-------------------	--	-------------	----------------------------	----------

Date de naissance (jj/mm/aaaa)	N° de téléphone (domicile) ()	N° de cellulaire ()	N° de téléphone (travail) ()
--------------------------------	-----------------------------------	-------------------------	----------------------------------

Nom de l'employeur

Adresse de l'employeur	Ville	Province	Code postal
------------------------	-------	----------	-------------

N° de téléphone de l'employeur ()	Statut (exemples : employé, sans emploi, retraité, étudiant, n'a jamais travaillé) *Si le statut indiqué est « Retraité ou Sans emploi », veuillez indiquer votre ancien secteur d'activité/type d'entreprise et votre occupation détaillée
---------------------------------------	--

Industrie/Type d'entreprise (exemples : divertissement, services alimentaires)	Occupation détaillée (exemples : acteur, cuisinier)
--	---

3. Identification du client (aux fins d'enregistrement) (suite)

Veillez sélectionner une (1) des trois (3) méthodes de vérification de l'identité du client ci-dessous

Méthode 1 – Documents d'identification

Prière de fournir l'information relative à **deux** pièces d'identité originales (dont une doit comporter une photo). Référez-vous à la Liste de contrôle pour exigence d'identification personnelle disponible à la page 8 de la présente demande pour obtenir des exemples de pièces d'identité acceptables.

1. Nom complet tel qu'il apparaît sur la pièce d'identité	Autorité émettrice	Date d'émission (le cas échéant) (jj/mm/aaaa)
Type de pièce d'identité	Numéro de la pièce d'identité	Date d'expiration de la pièce d'identité (jj/mm/aaaa)
Lieu de délivrance de la pièce d'identité (juridiction)	Pays émetteur	Date de vérification de la pièce d'identité (jj/mm/aaaa)
2. Nom complet tel qu'il apparaît sur la pièce d'identité	Autorité émettrice	Date d'émission (le cas échéant) (jj/mm/aaaa)
Type de pièce d'identité	Numéro de la pièce d'identité	Date d'expiration de la pièce d'identité (jj/mm/aaaa)
Lieu de délivrance de la pièce d'identité (juridiction)	Pays émetteur	Date de vérification de la pièce d'identité (jj/mm/aaaa)

Méthode 2 – Dossier de crédit

Nom du bureau de crédit consulté

N° de réf. de la demande de vérification de crédit	Date de la demande de vérification de crédit (jj/mm/aaaa)
--	---

Méthode 3 – Double processus

Renseignements vérifiés : Nom et adresse + nom et date de naissance
 Nom et adresse + nom et confirmation du compte financier
 Nom et date de naissance + nom et confirmation du compte financier

Nom de la source d'information fiable	Type de source d'information fiable (ex : facture de services publics, relevé bancaire. etc.)
N° de compte/de référence de la source d'information fiable	Date de vérification (jj/mm/aaaa)
Nom de la source d'information fiable	Type de source d'information fiable (ex : facture de services publics, relevé bancaire. etc.)
N° de compte/de référence de la source d'information fiable	Date de vérification (jj/mm/aaaa)

Codemandeur : Déclaration de résidence aux fins de l'impôt

Cochez (✓) toutes les options qui s'appliquent à vous

Le compte concerne une entité. Si vous cochez cette case, veuillez remplir le formulaire RC519 de l'ARC – Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités. Sinon, veuillez remplir la présente section sur la déclaration de résidence aux fins de l'impôt.

Je suis un(e) résident(e) du Canada aux fins de l'impôt

Je suis un(e) citoyen(ne) américain(e) ou un(e) résident(e) des États-Unis aux fins de l'impôt.

Si vous avez coché cette case, veuillez fournir votre numéro d'identification fiscal (NIF) des États-Unis :

NIF des États-Unis

Si vous n'avez pas de NIF des États-Unis, en avez-vous demandé un? Oui Non

--	--	--

Je suis résident(e) d'une juridiction autre que le Canada ou les États-Unis aux fins de l'impôt

Si vous avez coché cette case, veuillez indiquer vos juridictions (c.-à-d. pays) de résidence pour l'impôt et vos numéros d'identification fiscal dans l'espace ci-dessous.

Si vous n'avez pas de NIF pour une juridiction en particulier, donnez la raison en choisissant l'une des options suivantes :

Raison 1 : Je vais demander un NIF ou j'en ai déjà demandé un, mais je ne l'ai pas encore reçu.

Raison 2 : Ma juridiction de résidence pour l'impôt n'émet pas de NIF à ses résidents..

Raison 3 : Autre raison :

Juridiction de résidence pour l'impôt	Numéro d'identification fiscal	Si vous n'avez pas de NIF, choisissez la raison 1, 2 ou 3

B. Entreprises incorporées/non incorporées (voir liste de contrôle pour les exigences relatives aux comptes commerciaux)						
Type d'affaires : <input type="checkbox"/> Entreprises individuelles <input type="checkbox"/> Sociétés de personnes <input type="checkbox"/> Entreprises incorporées <input type="checkbox"/> Organismes à but non lucratif <input type="checkbox"/> Fiducie						
Nom de l'entreprise/entité				Faisant affaire (sous raison sociale)		
Adresse complète de l'entreprise/entité					Ville	
Province	Code postal	N° de téléphone ()	N° de Télécopieur ()	Numéro d'immatriculation (si applicable)		
Courriel			Date du début de l'exploitation de l'entreprise (jj/mm/aaaa)			
Date d'incorporation (jj/mm/aaaa)	Date d'immatriculation (jj/mm/aaaa)	Nature des opérations (activités de l'entreprise)				
Nom de tous les signataires autorisés ou signataires autorisés de l'entreprise						
4. Usage du compte / Détermination quant aux tiers						
Quelle est l'utilisation prévue du compte :						
<input type="checkbox"/> Économies <input type="checkbox"/> Placement <input type="checkbox"/> Retraite <input type="checkbox"/> Achat spécial <input type="checkbox"/> Éducation						
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____						
<input type="checkbox"/> Usage par un tiers ou pour le bénéfice d'un tiers (veuillez fournir tous les renseignements suivants sur ce tiers) :						
Nom du tiers (Individu ou entreprise)			Date de naissance du tiers (jj/mm/aaaa) (individu)		Citoyenneté du tiers	
Adresse complète du tiers (N° et nom de la rue, n° d'app.) (pas seulement un n° de case postale)					Lien entre le tiers et le titulaire du compte	
Ville		Province	Code postal	Pays de résidence du tiers		
N° de téléphone (domicile) du tiers		N° de cellulaire du tiers		N° de téléphone (travail) du tiers		
Nom de l'employeur du tiers					Années de service	
Adresse de l'employeur du tiers						
Ville		Province			Code postal	
N° de téléphone de l'employeur du tiers ()		Statut du tiers (exemples : employé, sans emploi, retraité, étudiant, n'a jamais travaillé) <small>*Si le statut indiqué est « Retraité ou Sans emploi », veuillez indiquer votre ancien secteur d'activité/type d'entreprise et votre occupation détaillée</small>				
Industrie/Type d'entreprise du tiers (exemples : divertissement, services alimentaires)			Occupation détaillée du tiers (exemples : acteur, cuisinier)			
Si le tiers est une personne morale, les renseignements suivants doivent également être fournis :						
Numéro d'incorporation			Lieu de délivrance (seulement si le tiers est une personne morale)			

5. Caractéristiques du placement* (Prière de faire tous les chèques à l'ordre de l'institution financière sélectionnée.)

Placement 1:

Institution financière : B2B Banque Banque Laurentienne Trust BLC Trust La Laurentienne du Canada

Montant	Date d'émission (jj/mm/aaaa)	Date d'échéance (jj/mm/aaaa)	Durée	Taux
\$				%

Fréquence de versement des intérêts : Composés annuellement Annuelle Semestrielle Trimestrielle Mensuelle

Options de versement des intérêts : Porter au crédit de mon compte par télévirement (ne s'applique pas aux non résidents)
 Payer par chèque

Options de renouvellement ou de versement du capital échu : Renouvellement automatique pour la même durée indiquée ci-dessus
 Renouvellement automatique pour une durée différente :
Date d'émission (jj/mm/aaaa) _____ Date d'échéance (jj/mm/aaaa) _____ Durée _____
 Porter au crédit de mon compte par télévirement (ne s'applique pas aux non résidents)
 Payer par chèque

REMARQUE: Si aucune option n'est sélectionnée, le CPG sera, par défaut, renouvelé automatiquement pour la même durée que celle susmentionnée.

Placement 2:

Institution financière : B2B Banque Banque Laurentienne Trust BLC Trust La Laurentienne du Canada

Montant	Date d'émission (jj/mm/aaaa)	Date d'échéance (jj/mm/aaaa)	Durée	Taux
\$				%

Fréquence de versement des intérêts : Composés annuellement Annuelle Semestrielle Trimestrielle Mensuelle

Options de versement des intérêts : Porter au crédit de mon compte par télévirement (ne s'applique pas aux non résidents)
 Payer par chèque

Options de renouvellement ou de versement du capital échu : Renouvellement automatique pour la même durée indiquée ci-dessus
 Renouvellement automatique pour une durée différente :
Date d'émission (jj/mm/aaaa) _____ Date d'échéance (jj/mm/aaaa) _____ Durée _____
 Porter au crédit de mon compte par télévirement (ne s'applique pas aux non résidents)
 Payer par chèque

REMARQUE: Si aucune option n'est sélectionnée, le CPG sera, par défaut, renouvelé automatiquement pour la même durée que celle susmentionnée.

Placement 3:

Institution financière : B2B Banque Banque Laurentienne Trust BLC Trust La Laurentienne du Canada

Montant	Date d'émission (jj/mm/aaaa)	Date d'échéance (jj/mm/aaaa)	Durée	Taux
\$				%

Fréquence de versement des intérêts : Composés annuellement Annuelle Semestrielle Trimestrielle Mensuelle

Options de versement des intérêts : Porter au crédit de mon compte par télévirement (ne s'applique pas aux non résidents)
 Payer par chèque

Options de renouvellement ou de versement du capital échu : Renouvellement automatique pour la même durée indiquée ci-dessus
 Renouvellement automatique pour une durée différente :
Date d'émission (jj/mm/aaaa) _____ Date d'échéance (jj/mm/aaaa) _____ Durée _____
 Porter au crédit de mon compte par télévirement (ne s'applique pas aux non résidents)
 Payer par chèque

REMARQUE: Si aucune option n'est sélectionnée, le CPG sera, par défaut, renouvelé automatiquement pour la même durée que celle susmentionnée.

*Si nécessaire, veuillez indiquer les options de placement supplémentaires sur le formulaire de Dépôt à terme (accessible à b2bbanque.com) et envoyer le avec cette demande.

6. Modalités

*Si nécessaire, veuillez indiquer les options de placement supplémentaires sur le formulaire de Dépôt à terme (accessible à b2bbanque.com) et envoyer le avec cette demande

Nom de famille	Prénom	Date de naissance (mm/dd/yyyy)	Répartition en pourcentage
Nom de famille	Prénom	Date de naissance (mm/dd/yyyy)	Répartition en pourcentage

Si le placement (p. ex. le CPG) est détenu en fiducie pour (« EFP ») plus d'un bénéficiaire, vous êtes tenu, en tant que fiduciaire, de divulguer le nom et l'adresse de chaque bénéficiaire, ainsi que le pourcentage (%) d'intérêt dans le dépôt (répartition en pourcentage). La Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») utilise la répartition en pourcentage aux fins d'assurance-dépôts seulement. Vous reconnaissez que si vous n'indiquez pas une répartition en pourcentage pour chaque bénéficiaire, un pourcentage égal sera attribué à chaque bénéficiaire pour ce placement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les obligations relatives aux placements EFP, veuillez consulter la section sur les exigences de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») concernant les fiducies dans la présente demande. Le cas échéant, si le bénéficiaire est mineur, veuillez indiquer sa date de naissance.

6. Modalités

1. Définitions :

Aux fins du présent contrat, « institution financière » désigne B2B Banque, Banque Laurentienne, BLC Trust ou Trust La Laurentienne du Canada.

- Ce placement n'est pas négociable et ne peut être cédé à une autre personne, autre que l'institution financière.
- À défaut d'avoir reçu des instructions du déposant ou de son agent de dépôts avant la date d'échéance, ce placement sera renouvelé automatiquement pour un terme additionnel, selon les mêmes modalités et au taux en vigueur à la date du renouvellement. L'agent de dépôts recevra de l'institution financière, par courrier ordinaire, une confirmation indiquant le solde du placement et les modalités en vigueur pour les nouveaux achats de même que pour les renouvellements.
- Si le placement n'est pas renouvelé pour une période additionnelle, aucun intérêt ne sera versé sur le solde du placement après la date d'échéance.
- Lorsque plusieurs personnes agissent à titre de déposant et qu'il est prévu que le paiement peut être fait à l'une ou l'autre d'entre elles, tout paiement ainsi effectué constituera une entière libération pour l'institution financière.
- Lorsque le placement est fait pour le bénéfice de plusieurs déposants et qu'il est mentionné que le placement comporte un droit de survie, les

dépôts consentent à ce que l'institution financière, sur présentation d'une preuve de décès, rembourse le solde du placement aux survivants ou à l'unique survivant, selon le cas. Ce remboursement sera effectué sur les instructions écrites du ou des survivants. (Ce paragraphe ne s'applique pas aux résidents du Québec.)

- Advenant le cas où le type de placement à renouveler n'est plus offert par l'institution financière, celui-ci sera alors renouvelé selon les modalités se rapprochant le plus du placement échu.

2. Consentement à l'égard de la collecte et de l'utilisation des renseignements personnels

(1) **Renseignements personnels** : B2B Banque recueille des Renseignements personnels, notamment des renseignements d'identification, de crédit, des renseignements sur l'emploi et d'autres renseignements tels que les transactions qui passent par B2B Banque ou d'autres institutions financières pour les fins décrites à l'article 1(2) auprès de vous, et le cas échéant, auprès de votre caution (garant) et d'autres sources, comme cela est décrit ci-dessous. Les Renseignements personnels peuvent comprendre tout renseignement qui vous identifie, comme votre nom, votre âge, votre état civil, vos antécédents professionnels, votre revenu, votre numéro d'assurance sociale, vos antécédents en matière de crédit, votre adresse personnelle, votre adresse électronique et votre numéro de téléphone à domicile (« **Renseignements personnels** »).

(2) **La collecte de vos Renseignements personnels** : B2B Banque a besoin de Renseignements personnels pour établir une relation avec vous et elle utilise ces Renseignements personnels dans le cadre des activités généralement menées par B2B Banque, notamment et lorsque cela est applicable, pour vérifier votre identité, vous donner accès aux services en ligne, ouvrir un compte, un compte de prêt, ou tout autre produit ou service, cerner votre situation financière globale, déterminer votre admissibilité aux produits et services, cerner vos besoins, livrer adéquatement les produits et services, faire affaire avec vous, vous protéger, ainsi qu'elle-même et ses clients, contre les erreurs, les omissions ou la fraude, et se conformer à la loi.

(3) **La détention, l'utilisation et la divulgation de vos Renseignements personnels** : Pour les fins décrites à l'article 1(2), et lorsque cela est applicable :

- a. Vous autorisez B2B Banque à :
 - i. Obtenir des renseignements concernant votre solvabilité ou votre situation financière pouvant être nécessaire de temps à autre aux fins décrites à l'article 1(2), y compris votre identification, et ce jusqu'au paiement complet de tout montant dû à B2B Banque, auprès de personnes légalement autorisées et, lorsqu'applicable, de tout agent de renseignements personnels, de tout Agent, de tout Conseiller désigné, de tout Courtier hypothécaire, de toute personne mentionnée dans les rapports de solvabilités obtenus, de toute institution financière, de toute administration fiscale, de tout créancier, de tout employeur, de tout organisme public, de tout assureur d'hypothèques ou de toute autre personne fournissant des références, et vous autorisez ces personnes à divulguer les renseignements demandés. En accordant cette autorisation, vous autorisez B2B Banque à demander votre rapport de crédit auprès des agences d'évaluation du crédit et d'y accéder.
 - ii. Divulguer les renseignements qu'elle détient à votre sujet à toute personne autorisée par la loi, et, lorsqu'applicable, à tout agent de renseignements personnels, à tout Agent, à tout Conseiller désigné, à tout Courtier hypothécaire, à toute institution financière, à tout assureur d'hypothèques ou à toute entreprise dûment désignée par B2B Banque en conformité avec le paragraphe c) ci-dessous, ou avec votre consentement, à toute personne qui en fait la demande ;
 - iii. Utiliser votre numéro d'assurance sociale pour déclarer vos revenus et les partager avec les autorités fiscales compétentes et les partager avec les agences d'évaluation du crédit à des fins de consolidation de données concernant les services fournis par B2B Banque;
 - iv. Rendre vos Renseignements personnels disponibles à ses employés, à sa société mère, aux entités qui lui sont affiliées, à ses filiales, à ses agents et aux fournisseurs de services agissant en son nom. Les fournisseurs de services comprennent les entreprises de préparation et d'envoi de relevés de compte, les entreprises de messagerie, les entreprises d'imagerie, les entreprises d'entreposage de documents et les entreprises de dossiers. Lorsque B2B Banque transfère des Renseignements personnels à ses fournisseurs de services, B2B Banque s'assure par voie contractuelle que les Renseignements personnels transférés sont utilisés uniquement aux fins pour lesquelles le fournisseur de services est retenu. Si le fournisseur de services est situé à l'extérieur du Canada, il est régi par les lois de la juridiction où il est situé et les Renseignements personnels peuvent être communiqués conformément à ces lois.
- b. Vous reconnaissez également que B2B Banque peut, à tout moment, sans vous en informer, céder votre compte à toute personne. Le cessionnaire peut être tenu de conserver vos Renseignements personnels pendant une certaine période de temps, conformément aux lois applicables.
- c. Dans le but de bénéficier d'un service de qualité et d'obtenir des renseignements sur les produits et services financiers offerts par B2B Banque et sa société mère, les entités qui lui sont affiliées et ses filiales (« **Entités affiliées** ») et si vous y avez consenti en cochant la ou les cases appropriées ci-dessous, vous autorisez B2B Banque à utiliser vos Renseignements personnels et à divulguer vos Renseignements personnels à ses Entités affiliées, afin que la Banque et ses Entités affiliées puissent (i) vous fournir des communications personnalisées sur des produits et services pouvant vous intéresser, y compris des produits de crédit approuvés au préalable, et (ii) vous envoyer des communications de marketing par diverses méthodes, notamment par courrier, par courriel, par téléphone, par télécopieur, par message texte, ou en utilisant d'autres adresses électroniques que vous avez fournies à B2B Banque. **Vous pouvez révoquer l'autorisation susmentionnée en tout temps par courrier à l'adresse suivante: 199 Bay Street, Suite 600, PO Box 279 STN Commerce Court, Toronto, ON, M5L 0A2 ou en communiquant avec les Services téléphoniques au 1.866.334.4434 ou par courriel au desabonnezmoi@b2bbanque.com.** B2B Banque ne refusera pas de fournir les produits et les services décrits aux présentes, si vous y avez droit, même si vous avez révoqué cette autorisation.
- d. Si les services sont fournis par B2B Banque à partir d'autres pays que le Canada ou si des données contenant vos Renseignements personnels sont déplacées et retrouvées dans un autre pays que le Canada, vous comprenez que B2B Banque peut être tenue de divulguer vos Renseignements personnels aux autorités ou autres parties du territoire étranger en vertu des lois applicables de ce territoire.
- e. Vous autorisez B2B Banque à divulguer et à partager les Renseignements personnels qu'elle détient à votre sujet avec les autorités compétentes en cas de fraude, d'enquête, de violation d'une entente ou de violation de la loi.
- f. Vous autorisez B2B Banque à divulguer et à partager les Renseignements personnels qu'elle détient à votre sujet avec d'autres institutions financières lorsque la communication interbancaire est requise pour éviter ou contrôler la fraude, pendant des enquêtes relatives à une violation d'une entente ou dans le cas d'une infraction à la loi.
- g. B2B Banque vous permettra de consulter les renseignements auxquels vous avez droit en vertu de la loi, et vous pouvez, sur demande écrite à B2B Banque, obtenir une copie de ces renseignements après le paiement des montants facturés par B2B Banque.
- h. Lorsque vous mettez à jour des Renseignements personnels concernant un produit ou un service particulier, ces Renseignements personnels mis à jour seront considérés comme étant les plus récents et B2B Banque est autorisée à mettre à jour ses dossier en conséquence pour tous les autres produits et services financiers que vous détenez.
- i. B2B Banque se conforme aux lois sur la protection des Renseignements personnels. Afin d'assurer le respect de ces lois, B2B Banque adhère à une politique de confidentialité, dont les principaux points sont résumés sur notre site Web à l'adresse : www.b2bbanque.com/mabanque/avis-juridique/brochure-code-de-confidentialite.pdf. Ce code encadre les pratiques de nos employés relativement à l'exactitude, à la confidentialité et à la sécurité de tous les renseignements sur la clientèle.
- j. Vous confirmez qu'avant de fournir à B2B Banque des Renseignements personnels sur des tiers, vous avez obtenu le consentement de cette personne afin de fournir ses Renseignements personnels à B2B Banque.

3. Exigences de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») concernant les fiducies (à l'exclusion des dépôts détenus dans un compte identifié comme étant un compte de fiduciaire professionnel, lorsque le déposant est un courtier-fiduciaire ou une institution membre de la SADC, et des arrangements spéciaux relatifs aux revenus).

- 1) Lorsque vous, à titre de déposant(s) et de fiduciaire(s) de la tutelle (« vous »), indiquez que le placement est détenu en fiducie, et pour veiller à ce que le placement soit considéré comme un dépôt en fiducie admissible à la couverture d'assurance de la SADC jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par bénéficiaire¹ :
Il vous incombe de fournir à l'institution financière, et de mettre à jour, les renseignements suivants aux fins de divulgation dans les dossiers de l'institution financière :
 - a. une preuve que le placement est détenu en fiducie; et
 - b. le nom de chacun des fiduciaires et l'adresse de l'un d'entre eux; et
 - c. le nom et l'adresse de chaque bénéficiaire; et

6. Modalités (suite)

d. le pourcentage de l'intérêt ou du droit du bénéficiaire au placement, s'il y a plus d'un bénéficiaire

(ci-après collectivement appelés les « renseignements sur le compte en fiducie de la SADC »).

À défaut de fournir un pourcentage pour les bénéficiaires nommés dans la section intitulée « Renseignements relatifs aux comptes en fiducie pour » du présent formulaire de demande, s'il y a plus d'un bénéficiaire, le placement sera réparti également entre chaque bénéficiaire dans les dossiers de l'institution financière aux fins de la législation et des règlements de la SADC.

111 est entendu que, si l'institution financière est tenue de vous rembourser un montant d'argent, en votre qualité de fiduciaire de deux tutelles ou plus en vertu desquelles le bénéficiaire est le même, le total des intérêts ou des droits de ce bénéficiaire sur ces placements doit être assuré jusqu'à concurrence de cent mille dollars.

2) À l'ouverture du compte, vous fournissez les renseignements sur le compte en fiducie de la SADC en remplissant les sections « Identification du client » et « Renseignements relatifs aux comptes en fiducie pour » du présent formulaire de demande et, le cas échéant, en fournissant toute demande séparée (lorsque l'espace est insuffisant pour ajouter tous les renseignements sur le compte en fiducie de la SADC) et une feuille distincte (si le pourcentage de l'intérêt ou du droit du bénéficiaire dans le dépôt aux fins de la SADC diffère de celui du propriétaire du compte). Le cas échéant, si le bénéficiaire est mineur, veuillez indiquer sa date de naissance.

3) Lorsque les renseignements sur le compte en fiducie de la SADC changent, vous les mettez à jour en envoyant les nouveaux renseignements par la poste à l'adresse suivante

B2B Banque
199 rue Bay, bureau 600
CP 279 SUCC Commerce Court Toronto (Ontario)
M5L 0A2

4) Si vous ne mettez pas à jour les renseignements sur le compte en fiducie de la SADC requis et ne les fournissez pas à l'institution financière, il se peut que le placement ne bénéficie pas de la protection complète de l'assurance-dépôts de la SADC.

5) La SADC se fondera sur les derniers renseignements divulgués dans les dossiers de l'institution financière, ce qui pourrait avoir une incidence sur la couverture d'assurance-dépôts de la SADC.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site de la SADC à www.sadc.ca.

4. Exigences de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») concernant les fiducies professionnelles (excluant les dépôts détenus dans un compte identifié comme détenant le dépôt en fiducie, les dépôts où le déposant est un courtier-fiduciaire ou une institution membre de la SADC, et les arrangements spéciaux relatifs aux revenus).

1) Lorsque vous, à titre de déposant(s) et de fiduciaire(s) professionnel(s) de la tutelle (« vous »), indiquez que le placement est détenu en fiducie, et pour veiller à ce que le placement soit considéré comme un dépôt en fiducie admissible à la couverture d'assurance de la SADC jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par bénéficiaire1:

Il vous incombe de fournir à l'institution financière, et de mettre à jour, les renseignements suivants aux fins de divulgation dans les dossiers de l'institution financière :

- Une preuve que le placement est détenu en fiducie; et
- Une preuve que le compte dans lequel le placement est détenu est un compte de fiduciaire professionnel; et
- Le nom et l'adresse du fiduciaire professionnel,

(ci-après collectivement appelés les « renseignements sur le compte en fiducie de la SADC »).

111 est entendu que l'intérêt ou le droit de chaque bénéficiaire sur le placement sera considéré comme un dépôt en fiducie admissible à la couverture d'assurance de la SADC jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par bénéficiaire uniquement si, en plus de communiquer et de mettre à jour les renseignements sur le compte en fiducie de la SADC, vous respectez les conditions suivantes :

d. À l'ouverture du compte, vous fournissez les renseignements sur le compte en fiducie de la SADC en remplissant les sections « Identification du client » et « Entités commerciales avec ou sans personnalité morale ». Vous devez également remplir l'attestation (voir la liste de vérification pour les exigences relatives aux documents du compte : attestation de la qualité de fiduciaire professionnel) ainsi que tout formulaire pertinent (selon le cas).

e. Vous tenez un dossier où figurent le nom et l'adresse actuels de chaque bénéficiaire d'un placement dans le compte et le montant ou pourcentage de l'intérêt ou du droit de chaque bénéficiaire; et

f. Vous avez fourni, conformément aux règlements de la SADC, des renseignements concernant les placements détenus dans le compte de fiduciaire professionnel à la SADC si elle en a fait la demande, par voie électronique dans un format qui permet l'extraction et la manipulation des données; et

g. Au plus tard le 30 avril de chaque année, vous avez fourni ce qui suit à l'institution financière :

- Une attestation écrite, conformément aux règlements de la SADC, confirmant que vous êtes encore un fiduciaire professionnel;
- Une confirmation que le compte continuera d'être désigné comme un compte de fiduciaire professionnel; et
- Vos coordonnées à jour, conformément aux règlements de la SADC.

2) Si vous n'êtes plus un fiduciaire professionnel, vous mettez ces renseignements à jour en demandant le retrait de cette désignation et en envoyant les nouveaux renseignements ou votre demande par la poste à :

B2B Banque
199 rue Bay, bureau 600
CP 279 SUCC Commerce Court Toronto (Ontario)
M5L 0A2

3) À défaut de fournir les renseignements énoncés aux sous-alinéas 4(1)g.i) à iii), l'institution financière retirera du compte la désignation de fiduciaire professionnel. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site de la SADC à www.sadc.ca.

Résolution des différends :

Les préoccupations ou plaintes des clients peuvent être adressées en suivant les étapes décrites sur le site Internet de l'Institution financière au b2bbanque.com.

Pour la Saskatchewan uniquement :

L'institution financière doit expédier une confirmation aux déposants effectuant leurs dépôts par le biais d'un agent à l'adresse de correspondance indiquée à la section « Identification du client », et ce, dans les quinze (15) jours suivant la réception du paiement par l'institution financière. Si un déposant ne reçoit pas de confirmation dans les quinze (15) jours prévus, il incombera à celui-ci de s'enquérir de la situation.

7. Modalités Additionnelles

L'institution financière pourra placer ou prêter le placement pour le compte du déposant, séparément ou conjointement avec ses propres fonds ou ceux d'autres personnes, dans une ou plusieurs valeurs ou créances permises en vertu des lois qui lui sont applicables et incluant celles émises par des entités affiliées à l'institution financière. L'institution financière pourra, à sa discrétion, en tout temps, changer ces placements ou prêts.

L'institution financière retiendra pour son bénéfice, à titre de rémunération, l'intérêt ou le profit découlant des placements ou des prêts et excédant le taux d'intérêt payable au déposant.

L'institution financière garantit le remboursement du solde du placement selon les modalités indiquées aux présentes.

Seuls les placements faits ou réputés par la loi être faits au Québec sont assurés en vertu de la *Loi de l'assurance-dépôts* (Québec).

8. Autorisation du client

1. Je déclare et garanti/nous déclarons et garantissons que tous les renseignements personnels indiqués dans les présentes ou fournis à l'institution financière sont vrais et complets;
2. Je reconnais et accente/nous reconnaissons et acceptons avoir été avisé(s) que, suite à l'acceptation de ma/notre demande, l'institution financière versera une rémunération à mon/notre agent conformément à l'entente établie entre l'agent et l'institution financière;
3. (s'applique aux demandeurs commerciaux uniquement) Je certifie/Nous certifions à la fois personnellement et au nom de l'entreprise que (je suis/chacun de nous est) directeur de l'entreprise et que les renseignements contenus à l'annexe A (Renseignements sur un compte commercial) sont complets et exacts à tous points de vue;
4. (s'applique aux demandeurs commerciaux uniquement) J'ai/Nous avons joint le formulaire RC519 dûment rempli et signé (Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités)
5. J'autorise/nous autorisons B2B Banque à accepter les directives de mon/notre agent ou de toute personne dûment autorisée par mon/notre agent à cet effet, en lien avec toute transaction concernant les placements détenus dans mon/notre compte. Toute directive donnée par mon/notre agent ou toute autre personne autorisée par mon/notre agent à cet effet constituera une directive donnée par moi/nous;
6. Je consens/Nous consentons à être lié(s) par les modalités stipulées dans la présente demande.
7. Mon/notre Agent ou mon/notre Agent de validation m'a /nous a remis une copie du barème des frais de B2B Banque sur lequel figurent les frais applicables à ce compte.
8. Je m'engage/nous nous engageons à informer B2B Banque par écrit de tout changement aux renseignements contenus dans cette demande.

En signant la présente demande, je reconnais/nous reconnaissons avoir lu les Termes et conditions contenus à la présente demande et je consens/nous consentons à ce que mes/nos Renseignements personnels soient recueillis, conservés, utilisés, divulgués et partagés conformément aux pratiques en matière de protection des renseignements personnels de B2B Banque décrites dans la présente demande. Je comprends/Nous comprenons que B2B Banque obtiendra mon/notre consentement préalable pour toute utilisation ou collecte supplémentaire, ou pour tout changement aux fins pour lesquelles mes/nos Renseignements personnels sont recueillis. Si j'ai/nous avons fourni des Renseignements personnels concernant toute autre personne (par exemple, un conjoint ou des bénéficiaires), je confirme/nous confirmons que je suis/nous sommes autorisés à fournir de tels renseignements et que leur consentement a été obtenu.

B2B Banque et ses Entités affiliées souhaitent vous transmettre des communications personnalisées sur leurs produits et services pouvant vous intéresser, y compris les produits de crédit approuvés au préalable. Veuillez cocher les canaux de communication par lesquels vous consentez à être contacté :

- | Particulier 1 | Particulier 2 (le cas échéant) |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Par la poste | <input type="checkbox"/> Par la poste |
| <input type="checkbox"/> Par téléphone / télécopieur | <input type="checkbox"/> Par téléphone / télécopieur |
| <input type="checkbox"/> Par messages électroniques (courriel, message texte, messagerie instantanée, messagerie d'un média social, etc.) | <input type="checkbox"/> Par messages électroniques (courriel, message texte, messagerie instantanée, messagerie d'un média social, etc.) |

Vous pouvez retirer votre consentement ou vous désabonner à tout moment. Vous pouvez contacter B2B Banque par courrier au 199 Bay Street, Suite 600, PO Box 279 STN Commerce Court, Toronto, ON, M5L 0A2, par téléphone au 1.866.334.4434 ou par courriel au desabonnezmoi@b2bbanque.com. B2B Banque ne refusera pas de fournir les produits et les services décrits aux présentes si vous y avez droit, même si vous avez révoqué cette autorisation. Vos choix n'empêcheront pas B2B Banque de vous transmettre des communications administratives relatives aux produits et services que vous détenez (par exemple des avis légaux ou réglementaires, date d'échéance de produits, etc.).

Signature du particulier/signataire autorisé du client

Date (jj/mm/aaaa)

Signature du particulier/signataire autorisé du client

Date (jj/mm/aaaa)

9. Autorisation de l'agent

Ne remplissez pas cette section si vous agissez à la fois comme Agent et Client.

Je certifie :

1. Avoir personnellement rencontré les signataires autorisés susmentionnés;
2. Avoir vu les documents d'identification originaux indiqués aux présentes;
3. Avoir été témoin de la signature de ce document par la (les) personne(s) concernée(s), et
4. Que les documents ci-joints sont des copies authentiques et complètes des documents requis (le cas échéant).
5. Ayant effectué les recherches raisonnables, n'avoir aucun motif raisonnable de soupçonner que le Demandeur/les Demandeurs agit/agissent pour un tiers ou, si tel est le cas, avoir indiqué les renseignements requis à la partie intitulée « Détermination quant aux tiers / Usage du compte ».
6. J'ai remis au client une copie du barème des frais de B2B Banque (accessible au b2bbanque.com) sur lequel figurent les frais applicables à ce compte.

Nom de l'agent (caractères d'imprimerie)

Signature de l'agent

N° de l'agent

Date

10. Autorisation de l'agent de validation

Un autre agent autorisé doit remplir cette section SEULEMENT si l'Agent agit également à titre de Client.

Je certifie :

1. Avoir personnellement rencontré les signataires autorisés susmentionnés;
2. Avoir vu les documents d'identification originaux indiqués aux présentes;
3. Avoir été témoin de la signature de ce document par la (les) personne(s) concernée(s), et
4. Que les documents ci-joints sont des copies authentiques et complètes des documents requis (le cas échéant).
5. Ayant effectué les recherches raisonnables, n'avoir aucun motif raisonnable de soupçonner que le Demandeur/les Demandeurs agit/agissent pour un tiers ou, si tel est le cas, avoir indiqué les renseignements requis à la partie intitulée « Détermination quant aux tiers / Usage du compte ».
6. J'ai remis au client une copie du barème des frais de B2B Banque (accessible au b2bbanque.com) sur lequel figurent les frais applicables à ce compte.

Nom de l'agent de validation (caractères d'imprimerie)

Signature de l'agent de validation

N° de l'agent de validation

Date

Liste de contrôle pour exigence d'identification personnelle

Pour tous les nouveaux comptes **non enregistrés**, les renseignements figurant sur **deux** pièces d'identité **valides** sont exigés de chaque demandeur pour les comptes **personnels** et pour chaque personne autorisée pour les comptes **d'affaires** (par exemple, les personnes autorisées à effectuer des transactions, telles que les actionnaires de l'entreprise et les signataires autorisés). Chaque demande doit clairement mentionner le nom au complet tel qu'indiqué sur la pièce d'identité, le type de pièce d'identité, le numéro d'identification unique de cette pièce, le lieu de délivrance (juridiction) de la pièce, l'autorité émettrice, le pays émetteur, la date de vérification, la date d'émission du document (le cas échéant) et la date d'expiration.

Lorsque vous ouvrez un nouveau compte non enregistré, nous exigeons les éléments suivants :

- Une pièce d'identité faisant partie de la liste de documents de type 1 et une pièce d'identité faisant partie de la liste de documents de type 2

OU

- Deux pièces d'identité faisant partie de la liste de documents de type 1

B2B Banque n'acceptera **pas** les demandes dans le cadre desquelles seules deux pièces d'identité faisant partie de la liste de documents de type 2 sont présentées.

Documents de type 1

- Permis de conduire délivré au Canada
- Passeport délivré par le gouvernement du Canada ou d'un pays étranger
- Certificat de statut d'Indien — délivré par le gouvernement du Canada
- Carte de résident permanent
- Carte d'assurance maladie du Québec (comportant une photo et une date d'expiration)
- Carte d'identité — délivrée par la province (non disponible au Québec)
- Carte de citoyenneté - émise avant février 2012

[REMARQUE : Au Québec, le client doit consentir à présenter la carte d'assurance maladie comme pièce d'identité; elle ne peut pas être exigée.]

Documents de type 2

- Certificat de citoyenneté ou de naturalisation
- Carte d'assurance maladie provinciale (ne comportant pas de photo et/ou de date d'expiration)
- Certificat de naissance — délivré au Canada seulement (par le gouvernement et non par une église)
- Carte d'assurance sociale — délivrée par le gouvernement du Canada
- Carte de la sécurité de la vieillesse délivrée avant 2008 (munie du NAS de la personne)
- Carte de crédit d'un établissement connu (établie au nom de l'individu et portant la signature de l'individu)
- Carte d'étudiant au CÉGEP, au collège ou à l'université (établie au nom de l'individu, avec sa photo et portant sa signature)
- Permis d'armes à feu — délivré par le gouvernement fédéral et munie d'une pièce d'identité avec photo
- Carte NEXUS (établie au nom de l'individu, avec sa photo et indiquant son numéro de passeport)
- Carte de l'Institut national canadien pour les aveugles
- Carte d'identité des Forces Canadiennes (portant le nom de l'individu, une photo et la date d'expiration)

[REMARQUE : Les cartes d'assurance maladie ne sont pas acceptées comme pièce d'identité au Manitoba, en Ontario, ou à l'Île-du-Prince-Édouard ou Nouvelle-Écosse]

Sociétés :

- CPG Non Enregistré de B2B Banque - Annexe A Information relative à un compte commercial
- Autorisation relative aux comptes CPG entité
- Copie du chèque utilisé pour acquérir le(s) placement(s)
- Spécimen de chèque pour l'option versements d'intérêts par téléversements (s'il y a lieu)
- Formulaire RC519 dûment rempli et signé (Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités)
- Et l'un des documents suivants (produits au cours des 12 derniers mois):
Certificat de constitution (si la constitution a eu lieu il y a moins d'un an)
Certificat de conformité
Certificat de statut
Certificat de fait
Certificat d'attestation
Plus récent avis de cotisation de la société
- Et l'un des documents suivants :
Résolution bancaire signée (joindre les restrictions d'emprunt, s'il y a lieu)
Section C de l'autorisation relative aux comptes CPG entité remplie

Sociétés de personnes :

- CPG Non Enregistré de B2B Banque - Annexe A Information relative à un compte commercial
- Autorisation relative aux comptes CPG entité
- Modalités relatives aux signatures (aux termes du contrat de société)
- Liste de toutes les personnes associées
- Copie du chèque utilisé pour acquérir le(s) placement(s)
- Spécimen de chèque pour l'option versements d'intérêts par téléversements (s'il y a lieu)
- Formulaire RC519 dûment rempli et signé (Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités)
- Et l'un des documents suivants :
Certificat d'enregistrement de la société de personnes
Certificat de statut
Déclaration de société (jointe à une copie du formulaire rempli)
Copie notariée du contrat de société

Entreprises individuelles :

- Copie de l'enregistrement du nom commercial auprès du gouvernement fédéral ou provincial ou permis principal d'entreprise
- Copie du chèque utilisé pour acquérir le(s) placement(s)
- Spécimen de chèque pour l'option versements d'intérêts par téléversements (s'il y a lieu)
- Formulaire RC519 dûment rempli et signé (Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités)

Sociétés de bienfaisance ou organismes à but non lucratif (enregistré(e) auprès de l'Agence du revenu du Canada [ARC]) :

- Copie de l'information financière tirée du site Web de l'ARC
- Liste des directeurs et des représentants
- CPG Non Enregistré de B2B Banque - Annexe A Information relative à un compte commercial
- Autorisation relative aux comptes CPG entité
- Copie du chèque utilisé pour acquérir le(s) placement(s)
- Spécimen de chèque pour l'option versements d'intérêts par téléversements (s'il y a lieu)
- Formulaire RC519 dûment rempli et signé (Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités)
- Et l'un des documents suivants :
Résolution bancaire signée (joindre les restrictions d'emprunt, s'il y a lieu)
Section C de l'autorisation relative aux comptes CPG entité remplie

Fiducie

- CPG Non Enregistré de B2B Banque - Annexe A Information relative à un compte commercial
- Copie du chèque utilisé pour acquérir le(s) placement(s)
- Spécimen de chèque pour l'option versements d'intérêts par téléversements (s'il y a lieu)
- Exemple de l'acte de fiducie
- Formulaire RC519 dûment rempli et signé (Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités)

Sociétés de bienfaisance ou organismes à but non lucratif (Non-enregistré(e) auprès de l'Agence du revenu du Canada [ARC] inscrits à l'ARC) :

- CPG Non Enregistré de B2B Banque - Annexe A Information relative à un compte commercial
- Autorisation relative aux comptes CPG entité
- Copie du chèque utilisé pour acquérir le(s) placement(s)
- Spécimen de chèque pour l'option versements d'intérêts par téléversements (s'il y a lieu)
- Formulaire RC519 dûment rempli et signé (Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités)
- Et l'un des documents suivants (produits au cours des 12 derniers mois) :
Certificat de constitution (si la constitution a eu lieu il y a moins d'un an)
Certificat de conformité
Certificat de statut
Certificat de fait
Certificat d'attestation
Plus récent avis de cotisation de la société
- Et l'un des documents suivants :
Résolution bancaire signée (joindre les restrictions d'emprunt, s'il y a lieu)
Section C de l'autorisation relative aux comptes CPG entité remplie

Organismes de bienfaisance ou organismes à but non lucratif (p. ex. église, gîte, société, etc.) :

- CPG Non Enregistré de B2B Banque - Annexe A Information relative à un compte commercial
- Autorisation relative aux comptes CPG entité
- Copie du chèque utilisé pour acquérir le(s) placement(s)
- Spécimen de chèque pour l'option versements d'intérêts par téléversements (s'il y a lieu)
- Formulaire RC519 dûment rempli et signé (Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités)
- Et l'un des documents suivants :
Statuts constitutifs
Acte constitutif original de l'association et règlements administratifs
Copie de l'enregistrement provincial ou fédéral
Copie du rapport d'information financière de l'ARC de l'année précédente (pour les organisations caritatives enregistrées auprès de l'ARC seulement)

Organismes communautaires (p. ex. club de hockey, etc.) :

- Copie d'un document qui prouve l'existence de l'organisme (p. ex. une charte ou les procès-verbaux de réunions dans lesquels les noms des responsables sont indiqués)
- CPG Non Enregistré de B2B Banque - Annexe A Information relative à un compte commercial
- Autorisation relative aux comptes CPG entité
- Copie du chèque utilisé pour acquérir le(s) placement(s)
- Spécimen de chèque pour l'option versements d'intérêts par téléversements (s'il y a lieu)
- Formulaire RC519 dûment rempli et signé (Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités)

Sociétés de condominiums :

- Copie de la déclaration enregistrée au bureau de la publicité foncière
- CPG Non Enregistré de B2B Banque - Annexe A Information relative à un compte commercial
- Autorisation relative aux comptes CPG entité
- Copie du chèque utilisé pour acquérir le(s) placement(s)
- Spécimen de chèque pour l'option versements d'intérêts par téléversements (s'il y a lieu)
- Formulaire RC519 dûment rempli et signé (Autocertification de résidence pour l'impôt par des entités)
- Et l'un des documents suivants :
Résolution bancaire signée (joindre les restrictions d'emprunt, s'il y a lieu)
Section C de l'autorisation relative aux comptes CPG entité remplie